

AVIS

En vertu de l'article 131 de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*, avis est donné que l'assemblée générale annuelle de la Commission de la fiscalité des premières nations se tiendra dans Chief Louis Centre Assembly Hall, à 345 Chief Alex Thomas Way, Kamloops, C.-B., le 17 septembre 2014, à 14h (PDT).

Des copies imprimées du rapport annuel de la CFPN seront disponibles pour le public. Le rapport en format électronique est disponible sur le site Web de la CFPN à www.fntc.ca.